"Servir"

ALSF CROIX BLANCHE MONTPELLIER
ASP NATATION
BNSSA 2010 / 2011

FORMATION BNSSA 2010 / 2011



DOSSIER D'INSCRIPTION

06-28-22-97-62 / 04-67-65-40-88

Mail : secourisme@neuf.fr **Site :** http://secourisme34.fr

Le BREVET NATIONAL DE SECURITE et de SAUVETAGE AQUATIQUE

Il permet de surveiller toutes les baignades d' **ACCES GRATUIT**.

Il permet également de surveiller les baignades d' **ACCES PAYANT** mais sous la responsabilité d'un **BEESAN** (maître nageur sauveteur).

Remarque : sur dérogation du Préfet, un BNSSA peut être amené à surveiller seul une baignade d'accès payant.

Diplômes requis pour la surveillance en piscine

BNSSA
À jour de révision (tous les 5 ans)

PSE1 (PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1)
À jour de formation continue (tous les ans)

Diplômes requis pour la surveillance en mer :

BNSSA
À jour de révision (tous les 5 ans)

PSE1 + PSE2 (PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 2)
À jour de formation continue (tous les ans)

PERMIS CÔTIER (permis bateau)

STAGE MER :
S'adresser soit à la SNSM (société nationale de sauvetage en mer) pour les postes de secours SNSM, soit au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour les postes de secours pompiers, soit directement à la mairie de la commune sur laquelle les postes de secours sont implantés (statut agent communal).

CONTENU DE LA FORMATION

NATATION

Deux entraînements Natation et sauvetage par semaine :

Lundi 20 h 00 à 22 h **Piscine de Maurin** (1933 avenue de Maurin 34000 Montpellier)

Mercredi 20 h 00 à 22 h **Piscine Spilliaert** (154 rue Camille-Desmoulins 34000 Montpellier)

Début des entraînements le lundi 27 septembre 2010

SECOURISME PSE1

(40 h de formation)

Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1)

3 stages au choix :

- Stage sur 5 semaines le Mardi et le vendredi de 18h00 à 22h30 (Novembre/Décembre 2010)
- Stage sur 5 semaines le Mardi et le vendredi de 18h00 à 22h30 (Janvier/Février 2011)
- Stage pendant les vacances de Février 2011 (du lundi au samedi inclus)

REGLEMENTATION BNSSA

(6h de formation)

Deux soirées en mars 2011.

STAGE FINAL VACANCES de PAQUES 2011

(Natation et secourisme)

La première semaine des vacances : un stage de 2 h par jour qui permet d'assurer une préparation optimale pour l'examen BNSSA final.

EXAMEN BNSSA

Examen le 30 avril 2011 (samedi matin).

CONTENU DE L'EXAMEN FINAL

30 Avril 2011

Le candidat doit avoir **18 ans le jour de l'examen** et **avoir obtenu le PSE1**.

Epreuves éliminatoires

- 800 m: palmes, masque et tuba (-13 minutes)
- Mannequin (50m) : départ plongé, nager 25 m, récupérer et ramener le mannequin sur 25 m (-1 minute 20 secondes)
- Apnée : 3 fois 15 m (20 sec sous l'eau minimum) avec 12 secondes de récupération entre chaque apnée
- Une épreuve de secourisme portant sur le contenu du PSE1.

Epreuves cotées

- 200 m 2 nages (100 m nage ventrale et 100 m nage dorsale) - coefficient 1

  Exemple de barème : 3'56 = 10 4'25 = 6 éliminé

- 3 prises de dégagement - coefficient 2
  .
- réglementation (3 questions) – coefficient 3
  .

Admis à l'examen si 72 points. Soit 12 de moyenne sur 20.

Un livre d'aide à la formation portant sur la réglementation BNSSA et un livre « PSE1 »seront remis au candidat.

REGLEMENT INTERIEUR

- Pour l'utilisation des créneaux : Nous nous appuyons sur le R I de la piscine.
- REGLEMENT FINANCIER : Le règlement se fera dès l'inscription avec possibilité de l'étaler sur plusieurs mois. **Aucun remboursement ne sera effectué**.
- Le stagiaire accepte de suivre les 2 entraînements par semaine, ainsi que le stage de Pâques.
- L'association se réserve le droit de présenter uniquement **les candidats aptes à passer les épreuves éliminatoires lors des examens blancs.**
- **Le candidat doit se renseigner lui même et s'inscrire aux différentes sessions de stage qu'il doit suivre comme indiqué dans le dossier.**

Un double est remis au candidat.

Lu et approuvé :

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

- Pour l'utilisation des créneaux : Nous nous appuyons sur le R I de la piscine.
- REGLEMENT FINANCIER : Le règlement se fera dès l'inscription avec possibilité de l'étaler sur plusieurs mois. **Aucun remboursement ne sera effectué**.
- Le stagiaire accepte de suivre les 2 entraînements par semaine, ainsi que le stage de Pâques.
- L'association se réserve le droit de présenter uniquement **les candidats aptes à passer les épreuves éliminatoires lors des examens blancs.**
- **Le candidat doit se renseigner lui même et s'inscrire aux différentes sessions de stage qu'il doit suivre comme indiqué dans le dossier.**

Un double est remis au candidat.

Lu et approuvé :

Signature

"Servir"

ALSF CROIX BLANCHE MONTPELLIER
ASP NATATION
BNSSA 2010 / 2011

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :…….. PRENOM :……

DATE DE NAISSANCE : …... / …... / …….. LIEU DE NAISSANCE :……..…

ADRESSE :……

……

VILLE : …… CODE POSTAL : ……..

TEL Domicile: …... / …... / …... / …... / …... TEL PORT : …... / …... / …... / …... / ……

EMAIL

@

COUT DE LA FORMATION 490 €

(BNSSA + PSE1 + réglementation + supports de cours
+ stage et inscription examen)

Chèque 1: **100 €** ch 2 : ch 3 : ch 4 :

Banque : titulaire compte :

Certificat médical remis le :

PIECES A FOURNIR

- 1 certificat médical (pratique de la natation et du sauvetage)
- 1 Photocopie de la carte d'identité
- Un acompte de 100 euros (Ordre : ASP NATATION)

- TITULAIRES PSE1 OU PSE2 : joindre les photocopies du diplôme

PSE1 DATE :..... N° :……
PSE2 DATE : ..... N° :……